



L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

CONCOURS
N° 2024-41

**Ingénieur municipal
Services de la proximité
Poste cadre temporaire – durée d'un an avec possibilité de prolongation**

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste d'ingénieur temporaire.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

L'ingénieur a pour responsabilités d'offrir une assistance technique et tenir un rôle de gestionnaire de projet dans tous les projets touchant les infrastructures de la Ville.

- Élaborer, rédiger et mettre à jour les documents, rapports, processus, règlements et avis techniques pour assurer le bon fonctionnement des opérations de la Ville.
- Procéder à des estimations pour les projets de la Ville liés à son champ d'expertise.
- Assurer le respect des spécifications techniques et collaborer avec le personnel intervenant externe dans la conception et la réalisation des travaux.
- Collaborer avec le chef de division dans la planification du budget, du plan d'intervention et du plan directeur liés aux infrastructures.
- Diriger et planifier les réunions de chantier, évaluer l'avancement et la progression des travaux et négocier les avis de changement.
- Diriger, planifier et superviser la surveillance des chantiers afin d'assurer l'application des normes, règlements et processus et demander des correctifs au besoin.
- Agir à titre d'expert-conseil et représentant de la Ville pour l'ensemble des services de la Ville et collaborer avec les différents intervenants externes.
- Effectuer des recherches, analyses et mises à jour sur les meilleures pratiques.
- Répondre aux requêtes et aux demandes de renseignements des citoyens.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie civil et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience liée à la fonction.
- Connaissance en eaux et assainissement (atout).
- Maîtrise de niveau avancé des logiciels informatiques Microsoft Office et AutoCad (un atout).
- Avoir le sens de la planification, de l'organisation et du contrôle.
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse.
- Démontrer une grande habileté pour le travail d'équipe.
- Maîtrise des enjeux reliés aux processus opérationnels et administratifs ayant trait aux secteurs d'activités d'un département de génie.
- Excellente connaissance de la gestion de projets d'infrastructures municipales.
- Sens politique aiguisé

CONDITIONS

Traitement salarial : Classe 4 : une échelle salariale débutant à 96 463\$ (2025) annuellement, selon l'expérience.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **vendredi 10 janvier 2025 à 16 h 30**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION
Service des ressources humaines
Poste : Ingénieur municipal temporaire (concours n° 2024-41)
ressources.humaines@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.